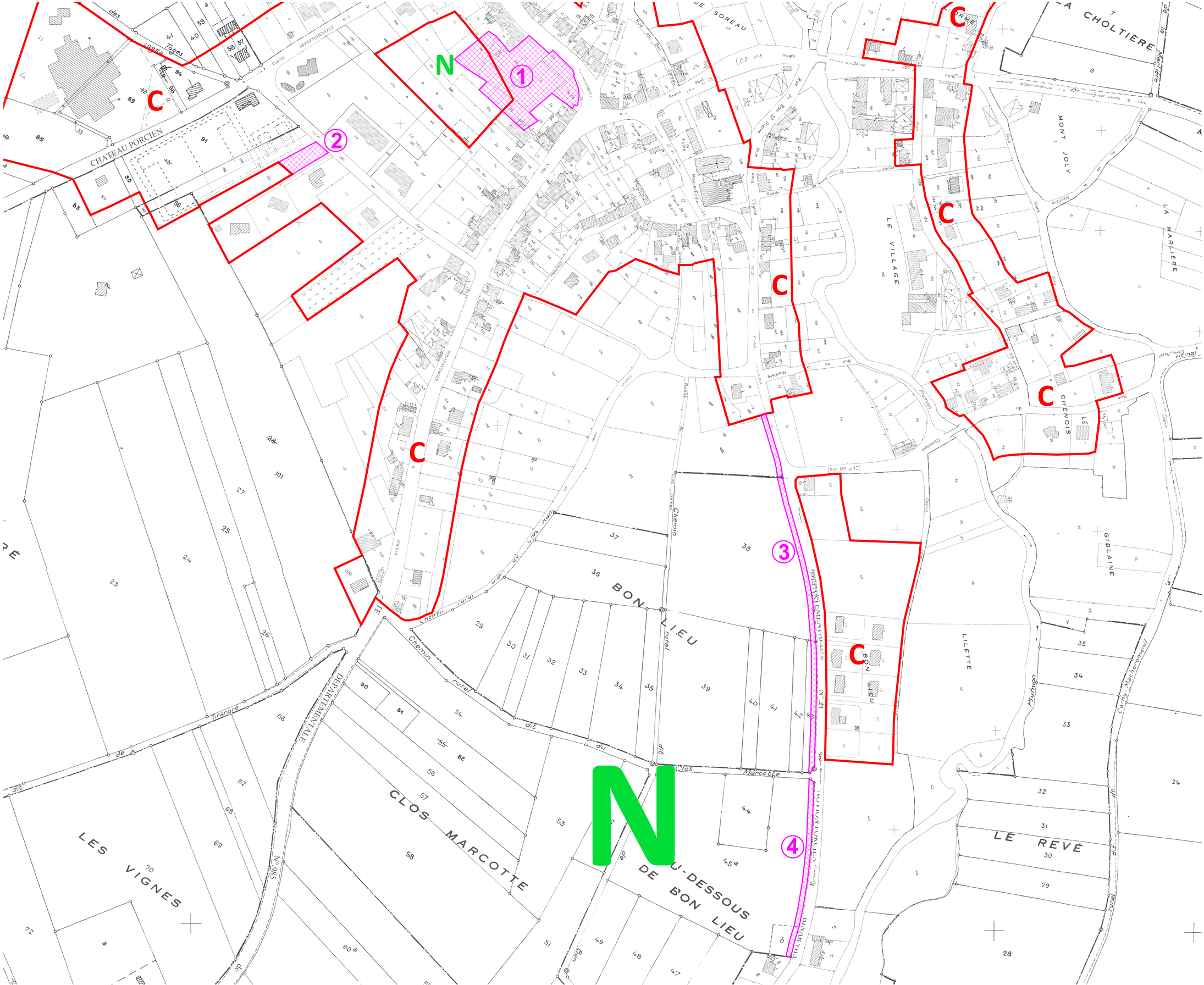
C
Ca
N
Droit de Préemption Urbain
1 - Programme de logements
2 - Aire de jeux
3 - Piste cyclable
4 - Piste cyclable
CHATEAU PORCIEN
LE VILLAGE
MONT JOLY
LA CHOLTIERE
LE CHENOIS
GIBLAINE
LILETTE
LE REVE
LES VIGNES
CLOS MARCOTTE
BON LIEU
DEPARTEMENTALE
Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes
CARTE COMMUNALE
Commune de Novion Porcien
Communauté de communes des Crêtes Préardennaise
3.12 - Droit de Préemption Urbain
Approbation
Approuvé par délibération du Conseil communautaire du :
Le Président
Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour :
A Charleville-Mézières, le :
Le Préfet
Echelle : 1/1000e
safer Grand Est
SAFER GRAND-EST - Pôle Etudes
Maison des Agriculteurs - 2, rue Léon Patoux
CS 50001 - 51664 REIMS Cedex
Tél : 03 26 04 77 54 - E-mail : etudes@safergrandest.fr